

Colloque CERDI
sous la direction scientifique d'Alexandra Bensamoun

La réforme du droit d'auteur est dans l'air du temps. Il n'est que de citer les nombreuses propositions – communications, projets de directives et règlements – récemment publiées par la Commission européenne en vue d'intégrer le droit d'auteur dans le « marché unique numérique ». Il est vrai que la société de l'information invite, en certaines hypothèses, à repenser la matière, au point que la modification de la norme – qu'elle soit législative, jurisprudentielle ou qu'elle se constate spontanément – devienne objet de tensions. Dans ce cadre, la focale est double : non seulement la forme de la norme évolue, mais encore les formes de normes se multiplient. Ainsi, d'un côté, adoptant une approche générale et méthodologique, *la norme réformée* révèle de nouvelles tendances qui contraignent la matière. De l'autre, *les normes réformées* pointent spécifiquement des évolutions sur des champs particuliers, offrant un paysage artistique morcelé. C'est à ce double défi que souhaitent répondre ensemble, grâce à une vision internationale, les universitaires qui ont accepté de réfléchir à la réforme du droit d'auteur dans la société de l'information.

Contacts :

Alexandra Bensamoun - alexandra.bensamoun@u-psud.fr
Catherine Delplanque - catherine.delplanque@u-psud.fr

Inscription :

Gratuite mais obligatoire dans la limite des places disponibles
<http://rech.jm.u-psud.fr/colloque/colloque.php?evt=82>
Programme et inscription : www.cerdi.u-psud.fr

Partenariats :

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats
Colloque en collaboration avec l'Université Rennes 1 - IODE



Conception : Service Communication et Culture, Faculté Jean Monnet Université Paris-Sud - Graphisme : S.Karmous - Photo : Miss Thémis, Victor Nabhan - Octobre 2016

COLLOQUE INTERNATIONAL

Organisé par le CERDI
(Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel)
en collaboration avec l'IODE (Université Rennes 1)

LA RÉFORME DU DROIT D'AUTEUR DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION



Miss Thémis

Victor Nabhan

Vendredi 2 décembre 2016

Faculté Jean Monnet | Salle Georges Vedel
54 boulevard Desgranges | 92330 Sceaux
RER B - Station Robinson



PROGRAMME

9h : Accueil (salle Georges Vedel)

9h30-9h45 Allocution d'ouverture, **Antoine Latreille**, Professeur à l'Université Paris-Sud, Doyen de la Faculté Jean Monnet

9h45-10h00 Propos introductifs - **Alexandra Bensamoun**, Professeur à l'Université Rennes 1 (IODE - UMR 6262), chercheur associé au CERDI, *La réforme du droit d'auteur dans la société de l'information : une histoire de norme(s)*

Matinée : La norme réformée

10h00

Présidence

Frank Gotzen, Professeur émérite de l'Université de Louvain (KU Leuven), Président de l'ALAI

10h10-10h30 **André Lucas**, Professeur émérite de l'Université de Nantes, *Le droit d'auteur, un droit fondamental comme un autre ?*

10h30-10h50 **Jean Lapousterle**, Professeur à l'Université de Strasbourg (CEIPI), *Le droit d'auteur, un droit économique comme un autre ?*

Pause-café

11h20-11h40 **Georges Azzaria**, Professeur à l'Université Laval (Québec), Professeur invité de l'Université Paris-Sud (CERDI), *Privatisation et mondialisation de la norme*

11h40-12h00 **Jean-Sylvestre Bergé**, Professeur à l'Université Lyon 3 - IUF, *CJUE et articulation des normes internationales et européennes* (par vidéo)

12h00-12h30 Débats

Après-midi : Les normes réformées

14h30

Présidence

Victor Nabhan, Professeur honoraire à l'Université de Nottingham, ancien Président de l'ALAI

14h40-15h00 **Pierre Sirinelli**, Professeur à l'Université Paris 1, *Hyperliens et droit d'auteur*

15h00-15h20 **Silke Von Lewinski**, Chef de département à l'Institut Max Planck (Munich), Professeur invité de l'Université Paris-Sud (CERDI), *Les exceptions au droit d'auteur*

Pause-café

15h50-16h10 **Estelle Derclaye**, Professeur à l'Université de Nottingham, Professeur invité de l'Université Paris-Sud (CERDI), *Un exemple d'articulation des normes : le projet de règlement sur la portabilité*

16h10-16h30 **Séverine Dusollier**, Professeure à Sciences Po. Paris, *Un exemple de confrontation des normes : les règles applicables à la responsabilité des intermédiaires techniques sur internet*

16h30-17h00 Débats

17h00-17h30 Propos conclusifs - **Pierre-Emmanuel Moyse**, Professeur à l'Université McGill, Professeur invité de l'Université Paris-Sud (CERDI), *Réformation ou déformation : de la difficulté de légiférer en droit d'auteur*

17h30

Allocution de clôture, **Sylvie Retailleau**, Professeur et Présidente de l'Université Paris-Sud

Cocktail (salle Imbert)